

Saint-Aunès, le 11 juillet 2024

Accréditation n°1-1366
Portée disponible sur www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES		M. Vivien DESGRANGE (Les Bassins Fermiers)
Objet de l'essai : Auto-contrôle Référentiel d'essais : SPIR-FSF-6P+List-ALI		28 Chemin de la Chassagne 25720 Fontain
N° Dossier : 000137886 N° Echantillon : BECH2024-39836 Date d'analyse : 8 juillet 2024		

PRELEVEMENT ET RECEPTION

Prélevé le :	Par : Vos soins
Site de prélèvement : NC	Lieu de prélèvement : NC
Réception le : 05/07/2024 09:40	T°C Produit à réception : Amb.
T°C Produit Prélevé : NC	T°C Meuble : NC

TRACABILITE ECHANTILLON - Données fournies par le Client

Dénomination : Spiruline sèche - Récolte 12/05/2024

Fabricant :	Nbre d'unités : 1
Fournisseur : NC	N° CEE / Emb : NC
Marque : NC	DLC / DLUO :
Emballage/poids : Sachet alu. scellé 60gr	N° Lot : L0224
Date de fabrication :	N° Bon de Commande : NC
Date d'emballage : NC	Date de congélation : NC
Date Rupture chaîne du froid : NC	Date de déconditionnement : NC
Observations diverses : Origine française	

Tableau de résultats

Paramètres recherchés	Méthodes	Unités	Critères	Résultats	S/conclusion
Micro-organismes aérobies à 30°C	XP V08-034*	UFC/g	100 000	<1 000	CH Satisfaisant
Coliformes thermotolérants à 44°C	NF V08-060*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Anaérobies Sulfito-réducteur 46°C	NF V 08-061 Boîte*	UFC/g	100	<10	CH Satisfaisant
Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937 (02/2005) *	UFC/g	10	<5	CH Satisfaisant
Staphylocoques à coagulase positive	BKR 23/10-12/15 Méthode spirale*	UFC/g	100	<100	CH Satisfaisant
Salmonella	BKR 23/07-10/11*	/25g	Absence	Non détecté	CS Satisfaisant
Listeria monocytogenes	BKR 23/05-12/07*	UFC/g	100	<10	CS Satisfaisant

BILAN

Conclusions :	Qualité microbiologique satisfaisante
Commentaires :	Cahier des charges proposé par la FSF : issu du projet GBPH "spiruline paysanne" (CH = Critère Hygiène, CS = Critère Sécurité). Un CH acceptable ou non satisfaisant entraîne la mise en place d'action corrective. Un CS non satisfaisant peut entraîner le retrait du lot.

(*) : paramètres de la portée d'accréditation, (#) : nombre estimé, (*) : nombre N, (<n°) : micro-organisme détecté avec moins de n ufc/g. La valeur entre parenthèse est indicative, non couverte par l'accréditation. Les conclusions sont couvertes par l'accréditation si et seulement si l'ensemble des paramètres qui l'influent le sont également. NC : information non communiquée et/ou non renseignée. Le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux essais, tels qu'ils nous ont été fournis par le client.

Données de Prélèvement fournies par le Client, excepté si prélèvement effectué par AQMC (Mention "Prélevé le... Par : AQMC - ..."). Données de réception en italique fournies par AQMC.

Le laboratoire AQMC est exonéré de responsabilité sur les données fournies par le client.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation du laboratoire AQMC. Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte de l'incertitude de mesure sur les résultats. Les sous conclusions sont générées par défaut selon le plan défini dans les CGV, sauf accord spécifique.

Stella MASI

Responsable Pôle Production

